



GUIDE DU FOOTBALL À 7

Règlement & Règles du jeu

Comité FSGT de la Loire



SAISON 2026-2027

L'esprit du Football à 7

Le Football à 7 FSGT est une pratique de loisir privilégiant le plaisir de jouer, le respect, le fair-play et l'auto-arbitrage.

Le championnat départemental de Football à 7 est une compétition loisir, destinée aux joueurs souhaitant pratiquer le football dans un esprit de convivialité, de respect et de fair-play.

Le résultat sportif n'est pas l'objectif principal de cette compétition.

Aucun point n'est attribué pour une victoire, un match nul ou une défaite. Le classement est établi uniquement à partir de la différence entre les buts marqués et les buts encaissés.

LES EQUIPES

Minimum de licenciés	
Tout lot inférieur à 10 licences par équipe ne sera pas validé en début de saison.	10
Joueurs sur le terrain	7
Remplaçants	3
Minimum pour jouer	5

Possibilité pour une équipe ayant son quota de 10 joueurs, d'admettre au cours de la saison, **en cas de nécessité et de façon occasionnelle**, des joueurs provenant d'une autre équipe FSGT, ceci avec l'accord des deux présidents de clubs.

CATEGORIES

- Seniors : 18 ans et +
 - Vétérans : +35 ans
 - 1 joueur de 30 à 35 ans autorisé en vétéran**
- Si dans vos effectifs vous avez les deux catégories d'âges, inscrivez-vous en seniors**

LICENCES

- Licence obligatoire pour tous les joueurs
 - Contrôle possible sur les terrains par un élu de la commission
- Joueur à l'essai** : pas pendant le championnat, mais uniquement lors d'entraînements ou matchs amicaux.

ORGANISATION DE LA SAISON

Brassage : Octobre → Décembre **match aller uniquement**

Constituées par tirage au sort avec les équipes engagées en début de saison. Les élus de la commission essaient de faire des poules de 9 ou 10 équipes principalement

Championnat : Janvier → Juin **match aller/retour**

Suite à un classement en fin de brassage, recomposition des poules pour le championnat

Concernant la phase de championnat, aucune doléance ne sera possible après la confection des poules par les élus de la commission.

LE GARDIEN

- ✓ Mains dans les 13 m.
- ✓ Relance main ou pied.
- ✓ Pas de relance directe au-delà de la ligne médiane.
- ✓ Sortie de but au pied.
- ✓ Hors de sa surface, il devient joueur de champ.

RÉSULTATS

Ce sont les 2 équipes qui doivent adresser par mail au comité (loirefsgt@gmail.com) le résultat de la rencontre, dès la fin du match ou au plus tard le lendemain.

Nous demandons aux équipes de se mettre d'accord, avant l'envoi, du score à déclarer au comité.

Match arrêté pour X raison = **0 - 0.**

REPORTS

Brassage	= Aucun report
Championnat	= 2 reports maximum autorisés

Causes de report officielles par le comité :

- neige
- gel
- arrêté municipal
- fermeture des installations

Si une équipe ne peut être présente sur le terrain, quelle que soit la raison (mariage, religion, match ASSE, vacances etc) **il sera enregistré pour celle-ci un forfait 0-6.**

Toutefois, **sous réserve que les 2 équipes s'accordent** entre elles sur une date et à condition qu'un terrain soit disponible, le match pourra être de nouveau reprogrammé **et une fois joué cela annulera le forfait précédemment enregistré.**

🕒 DEROULEMENT DES RENCONTRES

- 3 périodes de 20 minutes
- Débuter à l'heure
- 15 min de tolérance
- Au-delà : forfait possible

Passé ¼ d'heure de retard, l'équipe présente peut choisir de jouer le match ou non et dans ce cas l'équipe retardataire sera sanctionnée d'un forfait (6/0)

Si elle accepte de jouer le match, le résultat quel qu'il soit et quelle que soit la durée de la rencontre, sera homologué.

Le retard devra être signalé par mail au comité.

🚫 **Le comité de la Loire se réserve le droit de sanctionner les équipes trop souvent en retard.**

LES RÈGLES DU JEU

- Hors-jeu :** **✗ Non**
il est interdit de « camper » dans la surface de réparation adverse, derrière la défense
- Tacles :** **✗ Strictement interdits**
Sous toutes leurs formes y compris pour empêcher un ballon de sortir en touche
- Touches :** Main uniquement
- Coups francs :** Tous directs : le mur se place à 6 m. Pour toute faute grave commise contre l'esprit du jeu l'équipe fautive sera sanctionnée d'un coup franc **SANS MUR** sur la ligne des 13m.
- Penalty :** Surface des 13 m

REMPACEMENT DE JOUEUR

Le remplacement de joueurs s'effectue uniquement sur arrêt de jeu.

ARBITRAGE

L'auto-arbitrage est **la règle générale du foot à 7.**

Les joueurs devront s'arrêter d'eux-mêmes lorsqu'ils auront commis une faute. Ils seront aidés par leurs partenaires afin de s'habituer à cette autodiscipline sportive nouvelle.

Le capitaine d'équipe peut éventuellement faire office d'arbitre mais ne sera autorisé d'intervenir que sur les fautes de son équipe.

Chaque équipe doit prendre la responsabilité d'exclure un joueur ne respectant pas l'esprit sportif et refusant de s'adapter à cette forme de pratique.

Des sanctions seront prises par la commission pour tous propos injurieux et anti-sportif déclarés par mail au comité.

Pour cela les deux équipes devront adresser un mail au comité pour l'informer du report de la rencontre et voir la possibilité d'avoir un terrain disponible.

3 FORAITS CONSECUTIFS = FORFAIT GENERAL DE L'EQUIPE

⚖️ DISCIPLINE ET LITIGES

TOUTE VIOLENCE EST INTERDITE

Les comportements violents ou injurieux sont incompatibles avec les valeurs de la FSQT.

Tout incident grave devra être signalé dans les 48 heures.

En cas de litige, seuls les deux capitaines se concertent et décident de la meilleure solution pour gérer le litige.

En cas de litige « grave » les responsables d'équipes se doivent d'en avertir le comité par mail, afin que la commission étudie le cas et décide des sanctions.

La commission se réserve toute latitude pour fixer les modalités de résolution des litiges graves.

Concernant les actes de violence sur les terrains de F7 ou dans les vestiaires, **nous serons extrêmement vigilants et la commission prendra les décisions adéquates.**

Nos compétitions sont avant tout un espace de loisir et de plaisir pour les amoureux du ballon rond et nous ne tolérerons pas de la part de joueurs d'exprimer de la violence, physique ou verbale.

En cas de problème grave, l'équipe ou les équipes doivent adresser un rapport des faits, par mail au comité dans les 48h après la tenue du match.

Les personnes concernées seront convoquées devant la commission et leur cas sera étudié.

Des mesures nécessaires seront prises en fonction de la gravité des faits.

⚠️ À RETENIR

- 3 forfaits consécutifs = forfait général.
- **Aucun remboursement des engagements, licences et affiliation en cas de forfait général ou abandon.**
- Respect des adversaires.
- Respect des horaires.
- Respect des installations.